PERFORMANCE T4 2024
FONDATION BALANCE – PARTIE AUTONOME

Stratégie de placement
La stratégie de placement définit la manière dont les fonds de prévoyance sont placés en tenant compte d'une répartition adéquate des risques. Les principales classes d'actifs concernées sont ici les actions, les placements à taux fixes et l'immobilier. L'allocation cible de la fondation prévoit une surpondération des placements en valeurs réelles (actions, immobilier) par rapport aux placements en valeurs nominales (obligations, prêts, hypothèques). Il est en outre également possible d'investir dans des placements alternatifs (matières premières, infrastructure, etc.).

Rétrospective
- Très bonne évolution du marché des actions, baisse des taux d'intérêt en CHF, taux d'intérêt EUR et USD plus élevés qu'en début d'année, nette revalorisation de l'USD par rapport au franc suisse, l'euro a également connu une légère revalorisation.
- Croissance économique modérée avec inflation proche des valeurs cibles. D'autres baisses des taux par les banques centrales attendues.

Perspectives
- La configuration de la politique américaine, la tournure des foyers de crise géopolitique et l'évolution future de l'inflation sont sources d'incertitude.
- Positionnement: part des actions neutre, duration courte pour les instruments sur taux d'intérêt.

Répartition actuelle des actifs

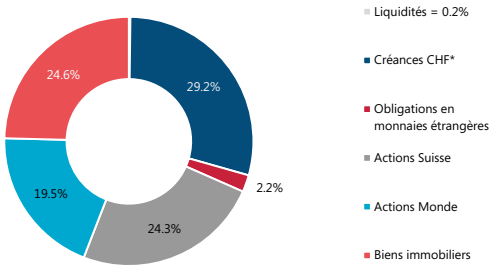

Performance YTD par catégorie de placement

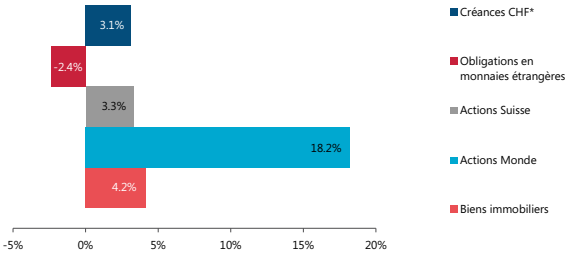

* contient des hypothèques, obligations, prêts

Les 5 positions principales	Pondération en %
Pax (CH) Sustainable Equity Switzerland	19.2
UBS (CH) Institutional Fund Bonds CHF Inland Medium Term	10.0
UBS ETF MSCI USA Climate Paris Aligned	7.9
UBS (CH) Institutional Fund Bonds CHF Ausland Medium Term	7.2
Helvetia (CH) Swiss Property Fund	5.9

Chiffres de la performance	
Assets under Management	CHF 75.7 Mio.
Performance YTD 2024	7.0 %
Performance dernier trimestre	0.3 %

Pax
Aeschenplatz 13
4002 Bâle

Tél. +41 61 277 66 66
www.pax.ch
info@pax.ch

Les présentes explications sont fournies à la seule fin d'illustration. Aucun droit ou obligation ne peut en être déduit. Les déclarations prévisionnelles sont basées sur des estimations actuelles. Les évolutions et résultats réels peuvent être largement différents de celles-ci. La Pax, Fondation collective Balance a pour but la réalisation de la prévoyance professionnelle dans le domaine enveloppant et est soumise aux prescriptions de placement légales et réglementaires déterminantes s'y rapportant.